

Congrès 2011 de la Société suisse des conservateurs du registre foncier

Les 16 et 17 septembre 2011, se tiendra au Château de Neuchâtel le congrès de la Société suisse des conservateurs du registre foncier. Organisé par tournus, en principe tous les deux ans dans un canton, Neuchâtel a l'honneur d'accueillir cette année, après 1961 et 1986, environ 90 participants, dont des délégations allemandes et belge.

L'assemblée générale sera ouverte vendredi 16 septembre 2011 par le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire. Les débats porteront en particulier sur les nouveautés en matière de droits réels immobiliers en lien avec les révisions du Code civil suisse et de l'ordonnance sur le registre foncier, qui entreront en vigueur en 2012. Il sera notamment question des futures cédules hypothécaires "de registre" et des autres enjeux découlant de cette révision législative.

La cédule de registre sera constituée par inscription au registre foncier sans qu'il soit nécessaire d'établir un papier-valeur. Son transfert aura également lieu par l'inscription du nouveau créancier au registre foncier. Cette innovation permet d'épargner les frais d'établissement et de conservation des titres physiques, sans parler des frais de communication de ceux-ci entre les offices du registre foncier, les notaires et les banques.

Sera également abordée la question de la mise en place progressive des transactions électroniques entre les offices du registre foncier, les notaires et les banques. Ces nouvelles technologies devront permettre une rapidité et une efficacité accrues des opérations immobilières et hypothécaires entre les divers acteurs concernés.

Interviendront également sur ces thèmes deux orateurs de renom, à savoir M. Paul-Henri Steinauer et Mme Bettina Huerlimann-Kaup, professeurs à l'Université de Fribourg.

Les participants passeront ensuite la soirée à Neuchâtel où un programme récréatif leur a été réservé. Samedi 17 septembre 2011, ils auront l'occasion de visiter le Laténium à Hauterive.

Pour de plus amples renseignements:

Jean-Marc Gicot, inspecteur du registre foncier et adjoint au chef du Service de la géomatique et du registre foncier, tél. 032 889 67 50.

Neuchâtel, le 15 septembre 2011